

l'ennemi jusqu'au fond de la ravine qui couvrait sa position, le général Loverdo le chargea à la pointe de la bayonnette. Plusieurs Arabes furent tués. Après avoir repoussé l'ennemi, la brigade de Clouet reprit l'offensive: deux autres brigades s'avancèrent pour l'appuyer. Le moment décisif était arrivé: j'ordonnai l'attaque des batteries et du camp de l'ennemi. Il serait difficile de peindre l'enthousiasme des troupes, lorsque l'ordre d'attaquer le camp fut donné. La marche s'exécuta avec une rapidité extraordinaire. Malgré les difficultés du terrain, l'artillerie, qui était toute du nouveau calibre, fut toujours à la première ligne. Son extrême mobilité doit avoir beaucoup contribué à jeter la terreur parmi les ennemis. Le feu des batteries que l'ennemi avait érigées dans une partie de son camp n'arrêta pas un moment l'armée. Les huit canons de bronze qu'il y avait furent pris par le 20^e régiment de ligne. Les Turcs et les Arabes s'enfuirent dans toutes les directions: leur camp, où nous trouvâmes 400 tentes tendues, une quantité considérable de poudre et de balles, des magasins de vivres, des troupeaux de moutons et cent chameaux, tomba entre nos mains. La conduite des troupes de toutes armes, a répondu à la confiance du roi. La plupart des officiers de l'état major n'avaient pas encore leurs chevaux; ils ont fait leur devoir à pied avec une ardeur infatigable. Le nombre des blessés est d'environ 300. Suivant le *Messenger des Chambres*, il y eut un second combat, le 20, où les Algériens furent encore défaits.

Il paraît que les craintes du parti libéral ou anti-ministériel, étaient mal fondées, et que loin de le laisser dans la minorité, les nouvelles élections lui donneront une majorité beaucoup plus grande que celle qu'il avait avant. Sur environ deux cents députés élus, il n'y en avait pas cinquante de favorables au présent ministère.

Le *New-York Gazette* du 2 d'Août contient l'article suivant. Il fournit, dit un de nos journaux, une preuve de la nécessité de décider promptement la question des frontières.

Affaire importante.—Le *Patriot* d'Augusta (Etat du Maine) de Mercredi, dit: "Le général Webber, qui avait été nommé par le maréchal (*marshal*) de cet état, pour aider à en faire le recensement, a été forcé de se retirer et de se désister de l'exécution de son devoir, dans cette partie de notre territoire sur lequel les Anglais ont élevé leurs iniques prétentions. Les autorités du Nouveau-Brunswick ont étendu leur juridiction sur ce territoire, et l'on nous informe qu'il a été publié une proclamation, défendant aux habitans de donner leur recensement.

Le général Webber a été menacé d'être arrêté, s'il persistait à vouloir mettre à exécution une des lois des Etats-Unis. Il est